

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Date de dernière mise à jour : 27/03/2017

## Article 1 - Prix

1.1 - Les prix de nos produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA) hors participation aux frais de traitement et d'expédition. Nos Stages, Aide aux Devoirs et Soutiens hebdomadaires sont facturés avec une TVA de 0%.

1.2 - En cas de commande vers un pays autre que la France métropolitaine vous êtes l'importateur du ou des produits concernés. Pour tous les produits expédiés hors Union européenne et DOM-TOM, le prix sera calculé hors taxes automatiquement sur la facture. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort de Cours Legendre. Ils seront à votre charge et relèvent de votre entière responsabilité, tant en termes de déclarations que de paiements aux autorités et/organismes compétents de votre pays. Nous vous conseillons de vous renseigner sur ces aspects auprès de vos autorités locales.

1.3 - Cours Legendre se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de votre validation de commande.

1.4 - Les produits demeurent la propriété de Cours Legendre jusqu'au complet paiement du prix. Nous vous rappelons qu'au moment où vous prenez possession physiquement des produits commandés, les risques de perte ou d'endommagement des produits vont sont transférés.

1.5 - Cours Legendre n'a pas vocation à vendre à des professionnels, les produits et services vendus par Cours Legendre sont réservés aux particuliers.

## Article 2 - Commande

Vous pouvez passer commande :

- Sur Internet : [www.cours-legendre.fr](http://www.cours-legendre.fr)
- Par téléphone (voir numéro et horaire d'ouverture sur [cours-legendre.fr](http://cours-legendre.fr) ).

Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

## Article 3 – Validation de votre commande

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente avant la passation de votre commande. La validation de votre commande vaut donc acceptation de ces Conditions Générales de Vente.

## Article 4 - Disponibilité

Nos offres de produits sont valables tant qu'ils sont visibles sur le site, dans la limite des stocks disponibles hors opérations promotionnelles mentionnées comme telles sur les sites. Dans l'éventualité d'une indisponibilité de produit après passation de

vosre commande, nous vous en informerons par mail. Votre commande sera annulée et vous serez remboursé(e) des sommes versées à la commande dans les meilleurs délais par la carte bancaire à partir de laquelle la commande a été payée et au plus tard dans les 90 jours.

## **Article 5 - Livraison**

### **5.1 - Généralités**

Nos produits d'édition sont livrés à l'adresse de livraison que vous avez indiquée au cours du processus de commande, sauf restrictions de livraison indiquées dans la rubrique « Conditions de livraison », dans le délai indiqué sur la page de validation de la commande par le client.

Le délai de livraison correspond au délai d'expédition indiqué sur la fiche Article auquel s'ajoute le délai de traitement et d'acheminement.

En cas de livraison par un transporteur nécessitant une prise de rendez-vous avec le client, ce dernier prendra contact avec vous dans les plus brefs délais pour convenir avec vous d'un rendez-vous de livraison, 30 jours au plus tard à compter de la date de votre validation de commande. Cours Legendre ne peut être responsable de retard de livraison dû exclusivement à une indisponibilité du client après plusieurs propositions de rendez-vous par le transporteur.

Lorsque vous commandez plusieurs produits en même temps et que ceux-ci ont des délais de livraison différents, le délai de livraison de la commande est basé sur le délai le plus éloigné. Cours Legendre se réserve toutefois la possibilité de fractionner les expéditions. La participation aux frais de traitement et d'expédition ne sera facturée que pour un seul envoi.

La livraison de nos produits est assurée par La Poste, par lettre, Colissimo, Chronopost ou par DHL. Colissimo, Chronopost et DHL proposent un suivi de livraison, ce qui n'est pas le cas de la livraison par lettre. Les Cours Legendre ne sauraient être responsable d'un retard de livraison ou d'une erreur de livraison dû à La Poste ou à DHL. En cas de retard d'expédition, et si vous avez sélectionné un mode de livraison avec suivi, nous vous communiquerons le numéro de suivi de votre commande afin que vous puissiez être informé de la livraison de votre commande.

En tout état de cause, conformément aux dispositions légales, en cas de retard de livraison, vous bénéficiez de la possibilité de résoudre le contrat dans les conditions et modalités définies à l'Article L 138-2 du Code de la consommation. Dans ce cas, si vous avez reçu le produit, après votre annulation, nous procéderons au remboursement du produit et aux frais « aller » dans les conditions de l'Article L 138-3 du Code de la consommation.

Nous vous rappelons qu'au moment où vous (ou un tiers désigné par vous) prenez possession physiquement des produits commandés, les risques de perte ou endommagement des produits vont être transférés.

## 5.2 - Réserves

Vous devez notifier au transporteur et à Cours Legendre toutes réserves sur le produit livré (par exemple : colis endommagé, déjà ouvert...).

## Article 6 - Paiement

Nous vous rappelons que le fait de valider votre commande implique l'obligation à votre charge de payer le prix indiqué. Le règlement de vos achats peut s'effectuer selon les moyens de paiement acceptés par Cours Legendre indiqués sur notre site. Cours Legendre a choisi la solution de paiement en ligne PAYBOX SYSTEM. PAYBOX SYSTEM du Groupe MONEYLINE, au travers de ses solutions monétiques et de ses TPE CKD, gère les flux de plus de 60% des grands commerces (Fnac, Printemps, Redoute, Ikea, Louvre, Carrefour, Casino, Darty, Stade de France, Auchan...). L'ensemble des phases de paiement à réaliser entre l'acheteur et PAYBOX SYSTEM est entièrement crypté et protégé. Le protocole utilisé est SSL couplé à de la monétique bancaire. Cela signifie que les informations liées à la commande et le numéro de la carte bancaire ne circulent pas en clair sur Internet. Le numéro de carte bancaire n'est imprimé sur aucun papier, facture, facturette ou autre listing. Nous n'avons pas connaissance des numéros de cartes. PAYBOX SYSTEM ne stocke pas les numéros sur son serveur. Ainsi, aucune personne n'a accès ni de façon informatique, ni de façon imprimée aux coordonnées cartes bancaires des acheteurs.

## Article 7 - Sécurisation

Notre site fait l'objet d'un système de sécurisation.

Nous avons adopté le procédé de cryptage SSL, mais nous avons aussi renforcé l'ensemble des procédés de brouillage et de cryptage pour protéger le plus efficacement possible toutes les données sensibles liées aux moyens de paiement.

## Article 8 - Droit de rétractation

### 8.1 - Droit de rétractation pour nos produits d'édition

Nos produits d'édition sont imprimés à la demande, confectionnés à la demande et personnalisés au nom de l'élève. Conformément aux dispositions légales en vigueur, ils sont donc exclus du droit de rétractation des achats sur internet (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10485>).

## Article 9 - Garanties

### 9.1 - Conformité des produits d'édition

Conformément aux dispositions des garanties légales de conformité et des vices cachés, nous vous remboursons ou nous vous échangeons les produits d'édition apparemment défectueux ou ne correspondant pas à votre commande. Si vous demandez le remboursement, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter à l'adresse [vac@cours-legendre.fr](mailto:vac@cours-legendre.fr).

Les produits doivent nous être retournés dans l'état dans lequel vous les avez reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...) à l'adresse : Cours Legendre - Traitement des retours produits d'édition - 6 rue de l'Ecole de Médecine - 75006 Paris. Les frais d'envoi vous seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour vous seront remboursés sur présentation des justificatifs.

## **Article 10 - Service clientèle**

Pour toute information ou question, notre service clientèle est à votre disposition au numéro et horaires d'ouverture indiqués sur notre site [www.cours-legendre.fr](http://www.cours-legendre.fr).

## **Article 11 - Propriété Intellectuelle**

11.1 - Tous nos produits d'édition sont strictement réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier. À ce titre et conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, seule l'utilisation pour un usage privé sous réserve de dispositions différentes voire plus restrictives du code de la propriété intellectuelle est autorisée. Toute reproduction ou représentation totale ou partielle des produits d'édition Cours Legendre est strictement interdite.

11.2 - Les dénominations sociales, marques et signes distinctifs reproduits sur les sites de Cours Legendre sont protégés au titre du droit des marques. La reproduction ou la représentation de tout ou partie d'un des signes précités est strictement interdite et doit faire l'objet d'une autorisation écrite préalable du titulaire de la marque.

## **Article 12 - Responsabilité**

Les produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur. La responsabilité de Cours Legendre ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays où le produit est livré (par exemple en cas d'interdiction d'un titre ou d'un produit). Il vous appartient de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'importation ou d'utilisation des produits ou services que vous envisagez de commander.

Les photos sont communiquées à titre illustratif. Nous vous invitons à vous reporter au descriptif de chaque produit pour en connaître les caractéristiques précises; et en cas de doute ou si vous souhaitez des renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter au numéro indiqué sur notre site [www.cours-legendre.fr](http://www.cours-legendre.fr). Cours Legendre n'est responsable que du contenu des pages qu'il édite.

## **Article 13 - Droit applicable – Litiges – Traitement des réclamations**

Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française.

Pour toute réclamation merci de contacter le service clientèle à l'adresse suivante Cours Legendre – 6 rue de l'Ecole de Médecine, 75006 Paris.

En cas de litige, le Tribunal de Paris sera seul compétent.

## Article 14 - Données personnelles

Les informations nominatives et données personnelles vous concernant sont nécessaires à la gestion de votre commande et à nos relations commerciales. Elles peuvent être transmises aux sociétés qui contribuent à ces relations telles que celles chargées de l'exécution des services et commandes pour leur gestion, exécution, traitement et paiement. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et ainsi que pour nous permettre d'améliorer et personnaliser les services que nous vous proposons et les informations que nous vous adressons.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Il vous suffit de nous écrire en ligne à [paris@cours-legendre.fr](mailto:paris@cours-legendre.fr), en nous indiquant vos nom, prénom, e-mail adresse et si possible votre référence client. Conformément à la réglementation en vigueur, votre demande doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature et préciser l'adresse à laquelle doit vous parvenir la réponse. Une réponse vous sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

En fonction de vos choix émis lors de la création ou consultation de votre compte, vous serez susceptibles de recevoir des offres de notre société, ainsi que de sociétés et enseignes du groupe Cours Legendre comme indiqué lors de la création de votre compte. Si vous ne le souhaitez plus, vous pouvez à tout moment nous en faire la demande en le précisant dans Mon compte rubrique "Informations personnelles".

Notre site est également conçu pour être particulièrement attentif aux besoins de nos clients. C'est entre autres pour cela que nous faisons usage de cookies. Le cookie a pour but de signaler votre passage sur notre site. Les cookies ne sont donc utilisés par Cours Legendre que dans le but d'améliorer le service personnalisé qui vous est destiné.

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'USAGE DES STAGES COURS LEGENDRE

(engagements, remboursements, annulations)

**Date de dernière mise à jour : septembre 2017**

L'inscription aux stages de Cours Legendre implique l'adhésion aux conditions générales d'usage suivantes :

- **Inscription:** l'inscription à un stage n'est effective qu'après le règlement intégral des frais de participation. Les effectifs étant volontairement limités, les Cours Legendre peuvent être dans l'obligation de refuser les inscriptions tardives, ou de proposer un changement de centre et/ou d'horaires. A ce titre, les plannings exposés dans les pages de ce site ne sont valables que dans la limite des places disponibles.

- **Repas:** les repas ne sont pas pris en charge, sauf mention contraire. Il appartient aux participants de prévoir leur déjeuner.
- **Présence:** pendant la durée des cours, les participants se trouvent sous la responsabilité des Cours Legendre. Ils sont donc tenus d'assister à l'intégralité du cours auquel ils sont inscrits et ne peuvent quitter prématurément la salle de classe sans une autorisation écrite des parents ou sans la présence de ceux-ci, ni sans prévenir le Responsable du centre.
- **Respect du règlement:** les stages se déroulent au sein d'établissements scolaires. Chaque participant est tenu de respecter le règlement intérieur affiché dans l'établissement scolaire et rappelé en début de stage par le Responsable du centre.
- **Annulation du fait des Cours Legendre:**
  - les Cours Legendre ne peuvent être tenus pour responsable de la fermeture d'un Centre de Stage pour cas de force majeure (travaux d'urgence dans l'établissement scolaire, menace à la sécurité, ...). Dans le cas d'une fermeture pour cas de force majeure d'un centre, les Cours Legendre font tout leur possible pour prévenir les parents le plus tôt possible et reclasser les élèves concernés dans le centre le plus proche (même ville). Si toutefois tout ou partie du stage ne peuvent être assurés, les Cours Legendre remboursent le prorata du stage n'ayant pas pu être presté pour cas de force majeure (travaux d'urgence dans l'établissement scolaire, absence du professeur pour raison de santé, etc.,...).
  - en-dessous d'un minimum de trois élèves par groupe, les Cours Legendre peuvent être amenés à annuler un stage et proposer une formule de remplacement, notamment une inscription sur un centre de stages voisin ou des cours à domicile dans le cadre du Pack vacances. En cas de refus du client, les Cours Legendre rembourseront le prix du stage sans autre forme de compensation financière.
- **Annulation du fait du client:** les inscriptions sont fermes et définitives. Cependant, jusqu'à un mois avant le début du stage, les Cours Legendre remboursent toute absence pour cas de force majeure : raison de santé sérieuse, décès de l'élève ou de l'un des deux parents. A l'exclusion de ces cas, aucune absence totale ou partielle ne peut ouvrir droit à remboursement.
- **Renvoi:** les infractions graves au règlement (notamment mais non limitativement : non-respect du règlement, de l'interdiction de fumer, dégradation volontaire, inscription sur les murs ou le mobilier, absences répétées, perturbation du stage, agressions physiques ou verbales) peuvent entraîner le renvoi définitif du participant. Les frais engagés à la suite d'éventuelles dégradations sont à la charge des parents. L'exclusion pour motif disciplinaire n'ouvre droit à aucun remboursement.
- **Assurance:** les stages sont organisés par les Cours Legendre, RCS Paris B672031937. L'organisateur est garanti par une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de AXA – police n°3535969304. Les parents sont responsables au titre de leur responsabilité civile individuelle de tout dommage causé par l'enfant durant les stages. La responsabilité civile de l'organisateur intervient en second rang.

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE SPECIFIQUES DES STAGES "BAC garanti ou remboursé"

Mise à jour 12 février 2019

**Ces conditions viennent compléter les CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'USAGE DES STAGES COURS LEGENDRE ci-dessus.**

- **Organisateur**

Les stages « BAC garanti ou remboursé » sont organisés par Cours Legendre en association avec Ludibio - 14 rte de Chauvincourt, 27150 Gamaches en Vexin-. Ludibio est une association à but pédagogique agréée Tourisme, garantie par une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de la MAIF – police 2834555T.

- **Tarif & Inscription**

Le tarif comprend :

. le transport aller-retour par car depuis Paris, et depuis la grande ville la plus proche de chez vous pour un minimum de 15 participants.

. l'encadrement de l'ensemble des cours par des professeurs agrégés avec un taux de 1 professeur pour 15 élèves au maximum,

. l'hébergement en pension complète du pot d'accueil du 1<sup>er</sup> jour au gouter du dernier jour,

. les documents distribués sur place (résumés de cours, exercices types bac et leurs corrigés...),

. la préparation individuelle du stage via la fiche d'inscription.

L'inscription à un stage « BAC garanti ou remboursé » n'est effective qu'après le règlement intégral des frais de participation par CB, et le remplissage de la fiche d'inscription en ligne.

Les effectifs étant volontairement limités, Cours Legendre peut être dans l'obligation de refuser les inscriptions tardives, ou de proposer un changement de centre et/ou de dates.

Le stage s'adresse aux élèves présentant une moyenne générale en terminale supérieure à 7 sur 20. Dans le cas contraire, l'élève peut participer au stage mais les Cours Legendre se réservent le droit de garantir ou non le Bac, sur présentation des bulletins scolaires de l'année en cours de terminale.

- **Modalité de remboursement en cas d'échec au BAC**

Cours Legendre s'engage à rembourser le montant du stage (hors frais de transport) si et seulement si l'ensemble des conditions suivantes sont réunies :

. l'élève se présente à toutes les épreuves du premier et (le cas échéant) du deuxième groupe du Bac, et l'élève échoue aux épreuves du premier groupe ou du second groupe,

. la moyenne des notes à l'examen du BAC dans les trois matières suivies pendant le stage (pour les S : trois matières scientifiques, pour les ES : Mathématiques, Histoire-Géographique, Sciences Economiques) est inférieure à 8 sur 20,

. l'élève a suivi de façon assidue l'ensemble du programme dispensé au cours du stage,

. l'élève présente l'original du relevé annuel d'absences certifié par son établissement scolaire prouvant qu'il a été absent moins de 20 journées durant l'année scolaire de terminale (deux demi-journées d'absence= 1 journée d'absence).

. l'élève présente son relevé de notes certifié de l'examen du BAC dans les 15 jours suivant la parution des résultats.

. l'élève présente des bulletins scolaires de terminale, certifiés par son établissement scolaire, prouvant une moyenne générale sur l'année de terminale supérieure à 7 sur 20.

. la demande de remboursement est initiée par mail à [stage@cours-legendre.fr](mailto:stage@cours-legendre.fr) ou à [agenceparis@cours-legendre.fr](mailto:agenceparis@cours-legendre.fr) dans les 15 jours suivant les résultats définitifs du Bac.

Cours Legendre remboursera alors dans un délai de 90 jours, par chèque bancaire, à l'adresse et nom donnés lors de l'inscription, l'intégralité du prix du stage (hors frais de transport).

- **Conditions de participation**

Pour pouvoir profiter pleinement de son stage en résidentiel, chaque participant doit être autonome et dans un état de santé compatible avec les différentes composantes du programme (déplacements, activités complémentaires, etc...). C'est la raison pour laquelle il est indispensable qu'au moment de l'inscription, les parents ou le participant nous informent par écrit ou mail des problèmes éventuels de santé, traitements médicaux en cours, handicaps etc... afin que nous puissions en toute connaissance de cause, décider d'accepter ou non l'inscription du participant au séjour. Le client est informé que l'organisateur ne prend pas en charge de régime alimentaire spécifique type Halal ou Cachet.

- **Modification du fait du client**

Pour tout séjour écourté (raisons personnelles, raisons de santé, renvoi pour faute grave, accident ou maladie, décision unilatérale des parents), les participants ne pourront prétendre à aucun remboursement; les frais de retour anticipé et/ou d'accompagnement éventuel sont toujours à la charge solidaire du participant et de ses parents.



L'annulation par le client, sauf dans les cas précisés au paragraphe « Annulation du fait du client » des CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'USAGE DES STAGES COURS LEGENDRE ci-dessus, ne donne droit à aucun remboursement.

- **Respect du règlement**

Les stages « BAC garanti ou remboursé » se déroulent en résidentiel au sein de centres de stage. Chaque participant est tenu de respecter le règlement intérieur affiché dans le centre. Les infractions graves au règlement (notamment mais non limitativement : non-respect de l'interdiction de fumer, dégradation volontaire, attitude non respectueuse vis-à-vis du personnel encadrant ou des autres participants, ...) peuvent entraîner le renvoi définitif du participant. Les frais engagés à la suite d'éventuelles dégradations sont à la charge solidaire du participant et de ses parents. L'exclusion pour motif disciplinaire n'ouvre droit à aucun remboursement. Tous les frais liés – y compris le voyage de retour – sont à la charge solidaire du participant et de ses parents.

- **Annulation ou Modification du fait des Cours Legendre**

Cours Legendre ne peut être tenu pour responsable de la fermeture d'un Centre de Stage pour cas de force majeure (travaux d'urgence dans l'établissement scolaire, menace à la sécurité, ...). Dans le cas d'une fermeture pour cas de force majeure d'un centre, Cours Legendre fait tout son possible pour prévenir les parents le plus tôt possible et reclasser les élèves concernés dans un centre équivalent. Si toutefois une partie du stage ne peut être assurée, Cours Legendre rembourse le prorata du stage hors transport n'ayant pas pu être presté pour cas de force majeure (travaux d'urgence dans le centre de vacances, absence d'un professeur pour raison de santé, etc,...). Cours Legendre se réserve le droit d'annuler le stage en cas d'un nombre trop faible de participants sur l'une ou l'autre des sections (S, ES). En cas d'annulation du stage, les Cours Legendre rembourseront le prix du stage sans autre forme de compensation financière.

- **Assurance**

Les stages « BAC garanti ou remboursé » sont commercialisés par Cours Legendre, RCS Paris B672031937, garantis par une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de AXA – police n°3535969304.

Les stages « BAC garanti ou remboursé » sont organisés par Ludibio, association loi 1901, agréée Tourisme, garantie par une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de la MAIF – police 2834555T.

Les parents sont responsables au titre de leur responsabilité civile individuelle de tout dommage causé par l'enfant durant les stages. La responsabilité civile de l'organisateur intervient en second rang.

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE SPECIFIQUES DU PROGRAMME "BAC Mention TB Garantie ou programme remboursé"

Mise à jour 12 février 2019

**Ces conditions viennent compléter les CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'USAGE DES STAGES COURS LEGENDRE ci-dessus.**

- **Organisateur**

le programme « Bac Mention TB Garantie ou programme remboursé » est organisé par Cours Legendre en association avec Ludibio - 14 rte de Chauvincourt, 27150 Gamaches en Vexin-. Ludibio est une association à but pédagogique agréée Tourisme, garantie par une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de la MAIF – police 2834555T.

- **Tarif & Inscription**

Le tarif comprend :

. le transport aller-retour par car, depuis Paris, et depuis la grande ville la plus proche de chez vous pour un minimum de 15 participants.

. l'encadrement de l'ensemble des cours par des professeurs agrégés avec un taux de 1 professeur pour 15 élèves au maximum,

. l'hébergement en pension complète du pot d'accueil du 1<sup>er</sup> jour au gouter du dernier jour,

. les documents distribués sur place (résumés de cours, exercices types bac et leurs corrigés...),

. la préparation individuelle du stage via la fiche d'inscription.

L'inscription au programme «Bac Mention TB Garantie ou remboursé» n'est effective qu'après le règlement intégral des frais de participation par CB, et le remplissage de la fiche d'inscription en ligne.

Les effectifs étant volontairement limités, Cours Legendre peut être dans l'obligation de refuser les inscriptions tardives, ou de proposer un changement de centre et/ou de dates.

- **Détermination de la mention garantie**

Dans le cadre de la pré-inscription au programme «Bac Mention TB Garantie ou programme remboursé», les bulletins scolaires des années de 1<sup>ère</sup> et de terminale (dépendant de la date d'inscription) de l'élève participant, doivent être transmis au Cours Legendre. Après étude de ces derniers, Cours Legendre propose la mention atteignable qui devient, si l'inscription est finalisée, la mention garantie sur laquelle Cours Legendre s'engage dans le cadre du présent programme.

Si les notes des bulletins présentés ne permettent pas de garantir une mention, Cours Legendre pourra proposer de garantir le Bac sans mention.

- **Modalité de remboursement en cas de non obtention de la mention garantie au BAC**

Pour les élèves en Terminale, le programme permet de travailler les spécialités. Cours Legendre ne saurait donc être responsable d'un échec à l'objectif fixé ensemble si l'origine de cet échec vient des notes insuffisantes obtenues dans les autres disciplines. Aussi, le remboursement du programme est fonction non seulement de l'assiduité et de la non atteinte de l'objectif convenu, mais également des notes obtenues dans les disciplines enseignées dans le programme.

Ainsi, Cours Legendre s'engage à rembourser le montant du programme (hors frais de transport) si et seulement si l'ensemble des conditions suivantes sont réunies :

- . l'élève n'obtient pas à l'issue des épreuves du premier et (le cas échéant) du deuxième groupe du Bac la mention sur laquelle Cours Legendre s'est engagée, indépendamment des notes obtenues dans les matières travaillées dans le programme,

- . l'élève se présente à toutes les épreuves du premier et (le cas échéant) du deuxième groupe du Bac, et l'élève échoue aux épreuves du premier groupe ou du second groupe,

- . la moyenne des notes pondérées fonction de leur coefficient respectif à l'examen du BAC dans les trois matières suivies pendant le programme (pour les S : Mathématiques, Physique, SVT, pour les ES : Mathématiques, Histoire-Géographique, Sciences Economiques) est :

- . pour la garantie mention assez bien : inférieure à 12 sur 20,

- . pour la garantie mention bien : inférieure à 14 sur 20,

- . pour la garantie mention très bien : inférieure à 16 sur 20,

- . pour la garantie Bac sans mention : inférieure à 8 sur 20.

Ainsi, Cours Legendre ne remboursera pas le montant du programme pour une mention non obtenue en raison de notes insuffisantes dans les matières non suivies pendant le programme.

. l'élève a participé de façon assidue à l'ensemble du programme dispensé au cours de toutes les sessions du stage auxquelles il est inscrit. La participation est donc obligatoire à toutes les sessions du programme auxquelles l'élève est inscrit, avec présence sur l'ensemble des journées, aucun motif d'absence n'étant accepté.

. l'élève présente son relevé de notes certifié conforme de l'examen du BAC dans les 15 jours suivant la parution des résultats.

. l'élève présente l'original du relevé annuel d'absences certifié par son établissement scolaire prouvant qu'il a été absent moins de 20 journées durant l'année scolaire de terminale (deux demi-journées d'absence= 1 journée d'absence).

. l'élève présente les originaux de l'intégralité des bulletins de note qu'il a transmis à Cours Legendre pour son inscription, certifiés conforme par son établissement scolaire.

. la demande de remboursement est initiée par mail à [stage@cours-legendre.fr](mailto:stage@cours-legendre.fr) ou à [agenceparis@cours-legendre.fr](mailto:agenceparis@cours-legendre.fr) dans les 15 jours suivant les résultats définitifs du Bac.

Cours Legendre remboursera alors dans un délai de 90 jours, par chèque bancaire, à l'adresse et nom donnés lors de l'inscription, l'intégralité du prix du stage (hors frais de transport).

- **Conditions de participation**

Pour pouvoir profiter pleinement de son programme en résidentiel, chaque participant doit être autonome et dans un état de santé compatible avec les différentes composantes du programme (déplacements, activités complémentaires, etc...). C'est la raison pour laquelle il est indispensable qu'au moment de l'inscription, les parents ou le participant nous informent par écrit ou mail des problèmes éventuels de santé, traitements médicaux en cours, handicaps etc... afin que nous puissions en toute connaissance de cause, décider d'accepter ou non l'inscription du participant au séjour. Le client est informé que l'organisateur ne prend pas en charge de régime alimentaire spécifique type Halal ou Cacher.

- **Modification du fait du client**

Pour tout séjour écourté (raisons personnelles, raisons de santé, renvoi pour faute grave, accident ou maladie, décision unilatérale des parents), les participants ne pourront prétendre à aucun remboursement; les frais de retour anticipé et/ou d'accompagnement éventuel sont toujours à la charge solidaire du participant et de ses parents.

L'annulation par le client, sauf dans les cas précisés au paragraphe « Annulation du fait du client » des CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'USAGE DES STAGES COURS LEGENDRE ci-dessus, ne donne droit à aucun remboursement.

- **Respect du règlement**

Le programme «Bac Mention TB Garantie ou programme remboursé» se déroule en résidentiel au sein de centres de stage. Chaque participant est tenu de respecter le règlement intérieur affiché dans le centre. Les infractions graves au règlement (notamment mais non limitativement : non-respect de l'interdiction de fumer, dégradation volontaire, attitude non respectueuse vis-à-vis du personnel encadrant ou des autres participants, ...) peuvent entraîner le renvoi définitif du participant. Les frais engagés à la suite d'éventuelles dégradations sont à la charge solidaire du participant et de ses parents. L'exclusion pour motif disciplinaire n'ouvre droit à aucun remboursement. Tous les frais liés – y compris le voyage de retour – sont à la charge solidaire du participant et de ses parents.

- **Annulation ou Modification du fait des Cours Legendre**

Cours Legendre ne peut être tenu pour responsable de la fermeture d'un Centre de Stage pour cas de force majeure (travaux d'urgence dans l'établissement scolaire, menace à la sécurité, ...). Dans le cas d'une fermeture pour cas de force majeure d'un centre, Cours Legendre fait tout son possible pour prévenir les parents le plus tôt possible et reclasser les élèves concernés dans un centre équivalent. Si toutefois une partie du programme ne peut être assurée, Cours Legendre rembourse le prorata du programme hors transport n'ayant pas pu être presté pour cas de force majeure (travaux d'urgence dans le centre de vacances, absence d'un professeur pour raison de santé, etc.,...). Cours Legendre se réserve le droit d'annuler le stage en cas d'un nombre trop faible de participants sur l'une ou l'autre des sections (S, ES). En cas d'annulation du stage, les Cours Legendre rembourseront le prix du stage sans autre forme de compensation financière.

### **Assurance**

Le programme «Bac Mention TB Garantie ou programme remboursé» est commercialisé par Cours Legendre, RCS Paris B672031937, garanti par une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de AXA – police n°3535969304.

Le programme «Bac Mention TB Garantie ou programme remboursé» est organisé par Ludibio, association loi 1901, agréée Tourisme, garantie par une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de la MAIF – police 2834555T.

Les parents sont responsables au titre de leur responsabilité civile individuelle de tout dommage causé par l'enfant durant les stages. La responsabilité civile de l'organisateur intervient en second rang.

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE SPECIFIQUES DES STAGES "Programme PREPA'BAC 1<sup>ère</sup> notes garanties ou programme remboursé"**

Mise à jour 12 février 2019

**Ces conditions viennent compléter les CONDITIONS GENERALES DE VENTE  
ET D'USAGE DES STAGES COURS LEGENDRE ci-dessus.**

- **Organisateur**  
Le programme « Programme PREPA'BAC 1<sup>ère</sup> notes garanties ou programme remboursé » est organisé par Cours Legendre en association avec Ludibio – 14 rte de Chauvincourt, 27150 Gamaches en Vexin-. Ludibio est une association à but pédagogique agréée Tourisme, garantie par une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de la MAIF – police 2834555T.
- **Tarif & Inscription**

Le tarif comprend :

- . le transport aller-retour par car, depuis Paris, et depuis la grande ville la plus proche de chez vous pour un minimum de 15 participants.
- . l'encadrement de l'ensemble des cours par des professeurs agrégés avec un taux de 1 professeur pour 15 élèves au maximum,
- . l'hébergement en pension complète du pot d'accueil du 1<sup>er</sup> jour au gouter du dernier jour,
- . les documents distribués sur place (résumés de cours, exercices types bac et leurs corrigés...),
- . la préparation individuelle du stage via la fiche d'inscription.

L'inscription au programme «Programme PREPA'BAC 1<sup>ère</sup> notes garanties ou programme remboursé» n'est effective qu'après le règlement intégral des frais de participation par CB.

Les effectifs étant volontairement limités, Cours Legendre peut être dans l'obligation de refuser les inscriptions tardives, ou de proposer un changement de centre et/ou de dates.

- **Détermination des résultats sur lesquels nous nous engageons**

Dans le cadre de la pré-inscription au programme «Programme PREPA'BAC 1ère notes garanties ou programme remboursé», les trois derniers bulletins scolaires de l'élève participant doivent être transmis au Cours Legendre. Après étude de ces derniers, Cours Legendre propose une note moyenne coefficientée pour les épreuves anticipées de français (et de sciences pour les ES et L) qui devient, si l'inscription est finalisée, le résultat garanti sur lesquels Cours Legendre s'engage dans le cadre du présent programme.

Si les notes des bulletins présentés ne permettent pas de garantir un résultat, Cours Legendre pourra proposer le programme sans garantie de résultats.

- **Modalité de remboursement en cas de non obtention du résultat garanti**

Pour les élèves en 1ère S, le programme permet de travailler les épreuves anticipées de français oral et écrit. Pour les élèves en 1ère ES et L, le programme permet de travailler les épreuves anticipées de français oral et écrit et de sciences. Cours Legendre ne saurait donc être responsable d'un échec à l'objectif fixé ensemble si l'origine de cet échec vient des notes insuffisantes obtenues dans d'autres disciplines.

Ainsi, Cours Legendre s'engage à rembourser le montant du programme (hors frais de transport) si et seulement si l'ensemble des conditions suivantes sont réunies :

. l'élève se présente à toutes les épreuves anticipées du Bac auxquelles il est inscrit,

. Pour les élèves de 1<sup>ère</sup> S, la note moyenne coefficientée aux épreuves anticipées de français écrit et oral n'est pas atteinte.

. Pour les élèves de 1<sup>ère</sup> ES et L : la note moyenne coefficientée aux épreuves anticipées de français écrit et oral et de sciences n'est pas atteinte.

Ainsi, Cours Legendre ne remboursera pas le montant du stage pour des notes insuffisantes dans d'autres matières.

. l'élève a participé de façon assidue à l'ensemble du programme dispensé au cours de toutes les sessions du programme auquel il est inscrit. La participation est donc obligatoire à toutes les sessions du programme auquel l'élève est inscrit, avec présence sur l'ensemble des journées, aucun motif d'absence n'étant accepté.

. l'élève présente son relevé de notes certifié conforme de l'examen du BAC dans les 15 jours suivant la parution des résultats.

. l'élève présente l'original du relevé annuel d'absences certifié par son établissement scolaire prouvant qu'il a été absent moins de 20 journées durant l'année scolaire de première (deux demi-journées d'absence= 1 journée d'absence).

. l'élève présente les originaux de l'intégralité des bulletins de note qu'il a transmis à Cours Legendre pour son inscription, certifiés conforme par son établissement scolaire.

. la demande de remboursement est initiée par mail à [stage@cours-legendre.fr](mailto:stage@cours-legendre.fr) ou à [agenceparis@cours-legendre.fr](mailto:agenceparis@cours-legendre.fr) dans les 15 jours suivant les résultats définitifs du Bac.

Cours Legendre remboursera alors dans un délai de 90 jours, par chèque bancaire, à l'adresse et nom donnés lors de l'inscription, l'intégralité du prix du programme (hors frais de transport).

- **Conditions de participation**

Pour pouvoir profiter pleinement de son programme en résidentiel, chaque participant doit être autonome et dans un état de santé compatible avec les différentes composantes du programme (déplacements, activités complémentaires, etc...). C'est la raison pour laquelle il est indispensable qu'au moment de l'inscription, les parents ou le participant nous informent par écrit ou mail des problèmes éventuels de santé, traitements médicaux en cours, handicaps etc... afin que nous puissions en toute connaissance de cause, décider d'accepter ou non l'inscription du participant au séjour. Le client est informé que l'organisateur ne prend pas en charge de régime alimentaire spécifique type Halal ou Cacher.

- **Modification du fait du client**

Pour tout séjour écourté (raisons personnelles, raisons de santé, renvoi pour faute grave, accident ou maladie, décision unilatérale des parents), les participants ne pourront prétendre à aucun remboursement; les frais de retour anticipé et/ou d'accompagnement éventuel sont toujours à la charge solidaire du participant et de ses parents.

L'annulation par le client, sauf dans les cas précisés au paragraphe « Annulation du fait du client » des CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'USAGE DES STAGES COURS LEGENDRE ci-dessus, ne donne droit à aucun remboursement.

- **Respect du règlement**

Le programme « Programme PREPA'BAC 1ère notes garanties ou programme remboursé » se déroule en résidentiel au sein de centres de stage. Chaque participant est tenu de respecter le règlement intérieur affiché dans le centre. Les infractions graves au règlement (notamment mais non limitativement : non-respect de l'interdiction de fumer, dégradation volontaire, attitude non respectueuse vis-à-vis du personnel encadrant ou des autres participants, ...) peuvent entraîner le renvoi définitif du participant. Les frais engagés à la suite d'éventuelles dégradations sont à la charge solidaire du participant et de ses parents. L'exclusion pour motif disciplinaire n'ouvre droit à aucun remboursement. Tous les frais liés – y compris le voyage de retour – sont à la charge solidaire du participant et de ses parents.



- **Annulation ou Modification du fait des Cours Legendre**

Cours Legendre ne peut être tenu pour responsable de la fermeture d'un Centre de Stage pour cas de force majeure (travaux d'urgence dans l'établissement scolaire, menace à la sécurité, ...). Dans le cas d'une fermeture pour cas de force majeure d'un centre, Cours Legendre fait tout son possible pour prévenir les parents le plus tôt possible et reclasser les élèves concernés dans un centre équivalent. Si toutefois une partie du stage ne peut être assurée, Cours Legendre rembourse le prorata du stage hors transport n'ayant pas pu être presté pour cas de force majeure (travaux d'urgence dans le centre de vacances, absence d'un professeur pour raison de santé, etc.,...). Cours Legendre se réserve le droit d'annuler le stage en cas d'un nombre trop faible de participants sur l'une ou l'autre des sections (S, ES et L). En cas d'annulation du stage, les Cours Legendre rembourseront le prix du stage sans autre forme de compensation financière.

- **Assurance**

Le programme « Programme PREPA'BAC 1ère notes garanties ou programme remboursé » est commercialisé par Cours Legendre, RCS Paris B672031937, garanti par une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de AXA – police n°3535969304.

Le programme « Programme PREPA'BAC 1ère notes garanties ou programme remboursé » est organisé par Ludibio, association loi 1901, agréée Tourisme, garantie par une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de la MAIF – police 2834555T.

Les parents sont responsables au titre de leur responsabilité civile individuelle de tout dommage causé par l'enfant durant le programme. La responsabilité civile de l'organisateur intervient en second rang.

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE SPECIFIQUES DU DAY CAMP EN ASSOCIATION AVEC ENERGY KIDS ACADEMY**

**Mise à jour 25 juin 2018**

**Ces conditions viennent compléter les CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'USAGE DES STAGES COURS LEGENDRE ci-dessus.**

- **Organisateur**

Le stage «Day Camp en association avec Energy Kids Academy» est organisé par

Cours Legendre en association avec Energy Kids Academy – lieu-dit les Jonnières, 91570 Bièvres, immatriculé à Evry sous le RCS 394295042.

- **Tarif & Inscription**

Le tarif comprend :

. le transport aller par minibus, depuis les centres de stages Cours Legendre, après la session du matin, et le transport retour, par minibus, au domicile de l'enfant si ce dernier se situe dans les zones de Boulogne –Billancourt, Neuilly sur Seine, Levallois-Perret et de Paris (arrondissements 1 à 18). Pour les enfants habitant dans d'autres zones, le retour se fera au centre de stage Cours Legendre dans lequel l'enfant est inscrit en matinée.

. le repas du midi,

. l'encadrement de la session du matin par un professeur des Cours Legendre et l'encadrement de l'après-midi par les intervenants Energy Kids Academy.

Les effectifs étant volontairement limités, Cours Legendre peut être dans l'obligation de refuser les inscriptions tardives, ou de proposer un changement de centre et/ou de dates.

- **Respect du règlement**

Le stage «Day Camp en association avec Energy Kids Academy» se déroule les après-midis en résidentiel au sein du Centre Energy Kids Academy de Bièvres, et comprend une partie transport. Chaque participant est tenu de respecter le règlement intérieur affiché dans le centre. Les infractions graves au règlement (notamment mais non limitativement : non-respect de l'interdiction de fumer, dégradation volontaire, attitude non respectueuse vis-à-vis du personnel encadrant ou des autres participants, ...) peuvent entraîner le renvoi définitif du participant. Les frais engagés à la suite d'éventuelles dégradations sont à la charge solidaire du participant et de ses parents. L'exclusion pour motif disciplinaire n'ouvre droit à aucun remboursement. Tous les frais liés – y compris le voyage de retour – sont à la charge solidaire du participant et de ses parents.

Lors du transport aller-retour, les participants sont tenus de suivre les consignes du chauffeur ainsi que les règles élémentaires de bonne conduite à bord d'un véhicule.

- **Annulation ou Modification du fait des Cours Legendre**

Cours Legendre ne peut être tenu pour responsable de la fermeture du Centre Energy Kids Academy pour cas de force majeure (travaux d'urgence dans le centre, menace à la sécurité, ...). Dans le cas d'une fermeture pour cas de force majeure du Centre Energy Kids Academy, Cours Legendre fait tout son possible pour prévenir les parents le plus tôt possible et reclasser les élèves concernés dans un centre équivalent. Si toutefois une partie du stage ne peut être assurée, Cours Legendre rembourse le prorata du stage hors transport n'ayant pas pu être presté pour cas de force majeure (travaux d'urgence dans le centre de vacances, absence d'un professeur pour raison de santé, etc.,...). Cours Legendre se réserve le droit d'annuler le stage en cas de trop faible nombre de participants sur l'une ou l'autre des sections.

- **Assurance**

Le stage «Day Camp en association avec Energy Kids Academy» sont co-organisés par Energy Kids Academy :

- inscrit au Registre des Transporteurs Routiers de Personnes DREIA n° 0000247,
- déclaré à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports DDJS n° ET000047,
- affilié à la Fédération Française de Tennis FFT n° 31910504.

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE SPECIFIQUES DU PROGRAMME "Prépa Sésame Admission Garantie ou remboursée"**

Mise à jour : 20 octobre 2020

Ces conditions viennent compléter les **CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'USAGE DES STAGES COURS LEGENDRE** ci-dessus.

- **Tarif & Inscription**

Le tarif comprend :

- . l'encadrement de l'ensemble des cours par des professeurs agrégés avec un taux de 1 professeur pour 20 élèves maximum,
- . les documents remis (résumés de cours, exercices types bac et leurs corrigés...),
- . la préparation individuelle du stage via la fiche d'inscription.

L'inscription au programme « Prépa Sesame Admission Garantie ou remboursée » n'est effective qu'après le règlement intégral des frais de participation par CB, et le remplissage de la fiche d'inscription en ligne.

Les effectifs étant volontairement limités, Cours Legendre peut être dans l'obligation de refuser les inscriptions tardives, ou de proposer un changement de centre et/ou de dates.

- **Définition de l'accroche « Votre admission garantie dans au moins 1 Ecole SESAME**

Dans le cadre de la pré-inscription au programme « Prépa Sesame Admission Garantie ou remboursée », l'élève doit être inscrit ou s'engager à s'inscrire à au moins 10 écoles du concours Sesame.

- **Modalité de remboursement en cas de non-admission à une école des concours Sesame**

Le remboursement du programme Excellencia est fonction de l'engagement de départ pris par Cours Legendre, de l'assiduité de l'élève aux sessions du programme « Prépa Sesame Admission Garantie ou remboursée », et de l'assiduité de l'élève aux épreuves d'admissibilité puis d'admission.

Ainsi, Cours Legendre s'engage à rembourser le montant du programme seulement si l'ensemble des conditions suivantes sont réunies :

En cas de non-admission à au moins une école du concours Sésame parmi les 10 présentées Le remboursement de la formule Excellencia est fonction de la présence de l'élève à tous les cours de la formation, de son assiduité durant ces cours, et du compte rendu de Cours Legendre concernant toutes les épreuves des deux concours blancs. Toute épreuve de concours blanc correspondant à un investissement qui aura été jugé comme insuffisant par nos professeurs et qui ne sera pas de ce fait corrigé, ne sera pas comptabilisé comme épreuve rendue. Le remboursement de la formule Excellencia est aussi fonction de la présence attestée de l'élève à la totalité des épreuves écrites du concours Sésame, et de la présence attestée de l'élève à la totalité des épreuves orales des écoles parmi les 10 choisies auxquelles il soit admissible. Ainsi, Cours Legendre s'engage à rembourser le montant du programme, hors frais administratifs de 170€, si et seulement si l'ensemble des conditions suivantes sont réunies :

l'élève atteste de son inscription à au moins dix écoles du concours Sésame.

l'élève atteste de sa présence à toutes les épreuves d'admissibilité du concours Sésame. Il présente les justificatifs originaux de sa présence aux épreuves d'admissibilité du concours Sésame certifiés conforme par l'administration de ce concours.

l'élève atteste de sa présence à toutes les épreuves d'admission de toutes les écoles du concours Sésame auxquelles il a été reçu admissible. Il présente les justificatifs originaux de sa présence aux épreuves d'admission de toutes ces écoles, certifiés conforme par l'administration de ces écoles.

l'élève a participé de façon assidue à l'ensemble du programme dispensé au cours de toutes les sessions de la formule « Prépa Concours Sésame Formule Excellencia Admis ou remboursé » auquel il est inscrit. La participation est donc obligatoire, avec présence sur l'ensemble des journées, aucun motif d'absence n'étant accepté, à la session n°1 de préparation à l'admissibilité, et à la session n°2 de préparation à l'admission à partir du moment où l'élève est admissible à au moins une école.

L'élève doit rendre toutes les épreuves des deux concours blancs du programme. Toute épreuve de concours blanc correspondant à un investissement qui aura été jugé comme insuffisant par nos professeurs et qui ne sera pas de ce fait corrigé, ne sera pas comptabilisé comme épreuve rendue.

l'élève est reçu à l'examen du BAC durant cette même année scolaire et présente son relevé de notes certifié conforme de l'examen du BAC dans les 15 jours suivant la parution des résultats.

l'élève présente l'original du relevé annuel d'absences certifié par son établissement scolaire prouvant qu'il a été absent moins de 20 journées durant l'année scolaire de terminale (deux demi-journées d'absence= 1 journée d'absence).

la demande de remboursement est initiée par mail à [stage@cours-legendre.fr](mailto:stage@cours-legendre.fr) ou à [agenceparis@cours-legendre.fr](mailto:agenceparis@cours-legendre.fr) dans les 15 jours suivant les résultats définitifs d'admissibilité ou d'admission aux écoles présentées.

Cours Legendre remboursera alors dans un délai de 90 jours, par chèque bancaire, à l'adresse et nom donnés lors de l'inscription, l'intégralité du prix du programme (hors frais de transport).

- **Modification du fait du client**

L'annulation par le client, sauf dans les cas précisés au paragraphe « Annulation du fait du client » des CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'USAGE DES STAGES COURS LEGENDRE ci-dessus, ne donne droit à aucun remboursement.

- **Annulation ou Modification du fait des Cours Legendre**

Cours Legendre ne peut être tenu pour responsable de la fermeture d'un Centre de Stage pour cas de force majeure (travaux d'urgence dans l'établissement scolaire, menace à la sécurité, ...). Dans le cas d'une fermeture pour cas de force majeure d'un centre, Cours Legendre fait tout son possible pour prévenir les parents le plus tôt possible et reclasser les élèves concernés dans un centre équivalent. Si toutefois une partie du programme ne peut être assurée, Cours Legendre rembourse le prorata du programme hors transport n'ayant pas pu être presté pour cas de force majeure (travaux d'urgence dans le centre de vacances, absence d'un professeur pour raison de santé, etc.,...). Cours Legendre se réserve le droit d'annuler le stage en cas d'un nombre trop faible de participants. En cas d'annulation du stage, les Cours Legendre rembourseront le prix du stage sans autre forme de compensation financière.

### **Assurance**

Le programme «Prépa Acces Sesame Admission Garantie ou remboursée» est commercialisé par Cours Legendre, RCS Paris B672031937, garanti par une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de AXA – police n°3535969304.

Les parents sont responsables au titre de leur responsabilité civile individuelle de tout dommage causé par l'enfant durant les stages. La responsabilité civile de l'organisateur intervient en second rang.

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE SPECIFIQUES DU DAY CAMP EN ASSOCIATION AVEC LE RACING CLUB DE France (RCF)**

**Mise à jour 19 décembre 2018**

**Ces conditions viennent compléter les CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'USAGE DES STAGES COURS LEGENDRE ci-dessus.**

- **Organisateur**

Le stage «Day Camp en association avec le Racing Club de France (RCF)» est organisé par Cours Legendre en association avec le RCF, Association Loi 1901, Siret 775 665 870 000 17.

- **Tarif & Inscription**

Le tarif comprend :

- . la session de révisions scolaires de 3h00 les matinées,
- . l'encadrement pour le repas du midi, non fourni et à apporter par les élèves participant, une salle, sous surveillance et avec micro-onde, étant mise à leur disposition,
- . les initiations sportives l'après-midi par les entraîneurs du RCF.

Les effectifs étant volontairement limités, Cours Legendre peut être dans l'obligation de refuser les inscriptions tardives, ou de proposer un changement de centre et/ou de dates.

- **Présence**

Pendant la durée du Day camp, les élèves se trouvent le matin sous la responsabilité des Cours Legendre et durant le déjeuner et l'après-midi sous la responsabilité du RCF. Ils sont tenus d'assister à l'intégralité du Day camp auquel ils sont inscrits et ne peuvent quitter prématurément le site du Day camp sans une autorisation écrite de leurs parents ou sans la présence de ceux-ci, ni sans prévenir le Responsable du Day camp.

- **Initiations sportives**

L'inscription au Day camp implique que l'élève participant ne dispose pas d'un contre-avis médical pour les sports proposés suivant : natation, tir laser, coordination motrice, futsal, badminton, judo, escrime.

L'inscription au Day camp implique la participation de l'élève à toutes les initiations sportives proposées. La non-participation à une activité, pour quelque raison que ce soit, ne donne droit à aucun remboursement.

- **Respect du règlement**

Le Day camp se déroule au sein du RCF, 5 rue Eblé, 75007 Paris. Chaque élève participant est tenu de respecter d'une part le règlement de la partie révisions scolaire Cours Legendre et le règlement intérieur du RCF, et d'autre part les consignes des entraîneurs et responsables du RCF durant le déjeuner et les activités sportives.

- **Tenue sportive**

Les élèves participants se doivent d'apporter les tenues sportives adéquates (natation et autres) pour participer aux initiations sportives qui leur sont proposées. Les vestiaires du RCF seront mis à leur disposition. Le RCF ne peut être tenu pour responsable des vêtements et objets perdus dans les vestiaires.

- **Annulation ou Modification du fait des Cours Legendre**

Cours Legendre ne peut être tenu pour responsable de la fermeture du Centre du RCF 5 rue Eblé pour cas de force majeure (travaux d'urgence dans le centre, menace à la sécurité, ...). Dans le cas d'une fermeture pour cas de force majeure du Centre du RCF 5 rue Eblé, les Cours Legendre feront tout leur possible pour prévenir les parents le plus tôt possible et reclasser pour le matin les élèves concernés dans le centre de stage Cours Legendre le plus proche.

Si toutefois tout ou partie du Day camp ne peuvent être assurés, les Cours Legendre rembourseront le prorata du Day camp n'ayant pu être presté pour cas de force majeure (travaux d'urgence dans le centre, absence du professeur le matin pour raison de santé, ...).

En-dessous d'un minimum de trois élèves par classe pour les révisions du matin, les Cours Legendre peuvent être amenés à annuler le Day camp et proposer une formule de remplacement. En cas de refus du client, les Cours Legendre rembourseront le prix du Day camp sans autre forme de compensation financière.

- **Annulation du fait du client**

Les inscriptions sont fermes et définitives. Cependant, jusqu'à un mois avant le début du Day camp, les Cours Legendre remboursent toute absence pour cas de force

majeure : raison de santé sérieuse, décès de l'élève ou de l'un de ses parents. A l'exclusion de ces cas, aucune absence totale ou partielle ne peut ouvrir droit à remboursement.

- **Renvoi**

Les infractions graves au règlement (notamment mais non limitativement : non-respect du règlement, de l'interdiction de fumer, dégradation volontaire, inscription sur les murs ou le mobilier, absences répétées, perturbation du Day camp, agressions physiques ou verbales, non-respect des consignes des responsables sportifs) peuvent entraîner le renvoi définitif de l'élève. Les frais engagés à la suite d'éventuelles dégradations sont à la charge des parents.

L'exclusion pour motif disciplinaire n'ouvre droit à aucun remboursement.

- **Assurance**

Le Day camp est organisé par les Cours Legendre, RCS Paris B672031937 et le RCF, Association Loi 1901, Siret 775 665 870 000 17. Les Cours Legendre sont garantis par une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de AXA police n°3535969304, et le RCF auprès de AXA police n°6727179904.

Les parents sont responsables au titre de leur responsabilité civile individuelle de tout dommage causé par l'enfant durant le Day camp. La responsabilité civile des organisateurs intervient en second rang.